



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements : Nord-Pas-de-Calais

Question écrite n° 3353

Texte de la question

M Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation préoccupante qui est celle de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis. En effet, il apparaît aujourd'hui que les propositions d'habilitations nouvelles déposées en 1986 et 1987 sous le précédent gouvernement et qui tenaient compte des besoins nouveaux et des potentiels spécifiques de cette université ont presque toutes été rejetées. De plus, le manque de locaux y est devenu dramatique puisque les étudiants en lettres et en sciences sont maintenant 2 600 dans des bâtiments prévus pour 1 250 alors que les étudiants en droit sont toujours logés dans des préfabriques. Enfin, il est évident que le manque d'enseignants chercheurs et les insuffisances en personnel administratif et technique concourent dans leurs mesures à aggraver les problèmes de cette université. En conséquence, il lui demande que des propositions tendant à améliorer ces graves carences soient rapidement émises, l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis constituant, avec les trop rares établissements d'enseignement supérieur du Nord - Pas-de-Calais, une structure de formation indispensable à la réussite de la reconversion de cette région.

Texte de la réponse

Reponse. - Un effort important a été consacré au développement de l'enseignement supérieur dans la région Nord - Pas-de-Calais. Cet effort sera poursuivi. La construction de nouveaux bâtiments pour l'unité de formation et de recherche pour les enseignements juridiques de l'université de Valenciennes est actuellement à l'étude dans le cadre d'un cofinancement avec la région. Celle d'un atelier technologique pour l'Institut universitaire de technologie est également envisagée. Cet atelier pourrait éventuellement servir aux besoins de l'ENSIMEV Le sous-encadrement actuellement constaté pour l'université de Valenciennes sera résorbé au fur et à mesure des possibilités budgétaires. L'université de Valenciennes a bénéficié depuis 1984 de 23 créations de postes d'enseignants et de 10 transformations.

Données clés

Auteur : [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3353

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 1988, page 2715